

**LES INSTRUMENTS DE POLITIQUE ECONOMIQUE DANS
LA GESTION DE LA NATURE**

par Jacques **Weber**¹

A chaque société sa « nature » ; à chaque société sa façon d'étendre son ordre social sur les milieux dans lesquels elle vit et dont elle est entourée. Plus l'État joue un rôle important dans la vie quotidienne, plus la loi et le règlement seront les instruments privilégiés. Moins le rôle de l'Etat est important et plus les instruments de marché prendront de place. Lorsque l'Etat lui-même n'existe pas, la gestion de la « nature » évoluera entre coordination par des institutions et situations arbitraires, le fait du prince. Dans l'économie mondialisée, les instruments économiques occupent une place croissante, allant de simples permis d'accéder et de faire, à des marchés de droits. Les préoccupations relatives à la « nature » rejoignent les enjeux fonciers, autant qu'elles concernent le devenir des réseaux vivants.

¹ Économiste et anthropologue, CIRAD. Correspondant de l'Académie d'Agriculture de France.